



Lundi 10 décembre, le Président de la République a tenté d'apporter une réponse aux revendications des « gilets jaunes », revendications que porte notre organisation depuis longtemps.

Pour l'Union Nationale des syndicats Force Ouvrière de la Santé Privée, le compte n'y est pas !

L'augmentation pour les salariés rémunérés au niveau du SMIC n'est autre que l'augmentation de la prime d'activité de 100 euros pour ceux qui la perçoivent déjà. Cette mesure, prévue par le gouvernement qui en accélère sa mise en œuvre, ne concernera pas la totalité des salariés au SMIC.

Le SMIC augmentera bien de 1,8% mais ne bénéficiera d'aucun coup de pouce.

Le gouvernement encourage les entreprises, qui le veulent, à verser une prime ponctuelle. C'est en aucun cas une réponse à notre revendication sur l'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat mais un « cataplasme » défiscalisé et exonéré de cotisations salariales et patronales.

De plus les primes décidées unilatéralement par les employeurs auraient vocation à se substituer à la négociation salariale dans les branches et les entreprises, ce qui est, pour FO, intolérable.

Et que dire des heures supplémentaires défiscalisées pour les salariés. C'est travailler plus pour gagner plus ! C'est accepter le manque de personnel dans nos structures. Pour FO c'est non ! Les salariés doivent pouvoir vivre dignement avec leur salaire et le secteur de la santé doit pouvoir embaucher les milliers de salariés qui manquent dans nos établissements.

L'Union Nationale de la santé privée exige l'ouverture ou la poursuite dans toutes les branches de la négociation salariale.

Face à cette situation, l'UNSSP FO appelle tous ses syndicats à organiser partout des réunions d'informations, des assemblées générales pour dresser le cahier de revendications, le déposer auprès des employeurs et à prendre toutes les initiatives y compris la grève dès que les conditions seront réunies.

Paris, le 13 décembre 2018

Catherine ROCHARD
Secrétaire Général
Union Nationale de la Santé Privée
FORCE OUVRIÈRE

Franck HOULGATTE
Secrétaire Général Adjoint
Union Nationale de la Santé Privée
FORCE OUVRIÈRE